

PROCÉDURE POUR RÉCUPÉRER VOTRE HORAIRE

Votre horaire sera disponible sur Internet dès que le Cégep de Saint-Jérôme vous en donnera l'accès. Consultez vos documents et messages sur le portail Omnivox pour connaître les dates de disponibilité. Voici comment récupérer votre horaire :

 Connectez-vous au portail Omnivox sur le site du cégep <u>www.cstj.qc.ca</u> ou à partir de l'application sur votre téléphone. Vous devez vous identifier en inscrivant votre <u>matricule et le mot</u> <u>de passe que vous avez choisi lors de</u> votre première utilisation.

Si vous avez oublié votre mot de passe, vous devez suivre les indications qui vous seront fournies en cliquant sur :

Oublié votre mot de passe?

Mes services Omnivox

Consultez votre horaire pour une session donnée

Remaniez votre horaire de cours en ligne

Réservez votre permis de stationnement





Afin de se conformer aux règles émises par le Ministère du Revenu du Québec, votre numéro d'assurance sociale (NAS) est dorénavant requis pour la production des reçus d'impôts (Relevé 8). Nos systèmes indiquent que vous n'avez pas fourni votre NAS au Collège. C Fournir mon NAS maintenant C Remettre à plus tard la remise de mon NAS C Ne plus me rappeler de fournir mon NAS Notez qu'il est toujours possible de fournir votre NAS via le module Dossier personnel.

Note : Il se peut que l'on vous demande d'inscrire votre numéro d'assurance sociale (NAS). Ce numéro est nécessaire pour l'émission du relevé 8, lequel est requis par le Ministère du revenu du Québec pour la réclamation des montants d'études postsecondaires.

 Dans le menu de gauche intitulé : Mes services Omnivox, sélectionnez l'onglet Horaire en ligne pour procéder à la récupération de votre horaire de la session et suivez la procédure.

Pour imprimer votre horaire, sélectionnez l'encadré jaune : « Cliquez pour une version imprimable », ensuite sur « Visualiser » et finalement sur « Fichier/Imprimer » dans votre navigateur.

N.B. : Il est important de prendre connaissance de tous les messages qui vous sont adressés sur le portail Omnivox.

🕨 Horaire en ligne 🔺

Modification d'horaire

Permis de stationnement